



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
11 mai 2006  
Français  
Original: anglais

---

### Déclaration du Président du Conseil de sécurité

À la 5434<sup>e</sup> séance du Conseil de sécurité, tenue le 9 mai 2006, dans le cadre de l'examen de la question intitulée « Rapports du Secrétaire général sur le Soudan », le Président du Conseil de sécurité a fait, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité se réjouit de l'accord conclu le 5 mai 2006 dans le cadre des pourparlers de paix intrasoudanais, qui est la base d'une paix durable au Darfour; il félicite les signataires de l'accord; il remercie de leurs efforts M. Sassou-Nguesso, Président de la République du Congo, M. Obasanjo, Président du Nigéria, qui a accueilli les pourparlers, et M. Salim Ahmed Salim, Envoyé spécial de l'Union africaine et négociateur en chef; il demande à toutes les parties de respecter les engagements qu'elles ont pris et de mettre sans retard l'accord en application; il demande instamment aux mouvements qui ne l'ont pas fait de le signer sans plus tarder, en leur faisant valoir les avantages qu'ils y trouveront et qu'y trouvera le peuple du Darfour, et de n'empêcher en aucune façon la mise en œuvre de l'accord; il se félicite de la prochaine réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, le 15 mai 2006.

Le Conseil félicite l'Union africaine du succès remporté dans des circonstances difficiles par sa mission au Soudan, la MUAS; il souligne la nécessité de renforcer d'urgence celle-ci, comme il est indiqué dans les conclusions du rapport de la Mission d'évaluation conjointe qui a eu lieu du 10 au 20 décembre 2005, afin qu'elle puisse soutenir la mise en œuvre de l'Accord de paix sur le Darfour en attendant le déploiement d'une opération des Nations Unies; il demande au Secrétaire général et à l'Union africaine d'organiser au plus tôt une conférence pour les annonces de contributions; il invite instamment les États Membres et les organisations internationales et régionales à prêter leur concours à la MUAS par tous les moyens possibles.

Le Conseil souligne que le Secrétaire général devrait se concerter conjointement avec l'Union africaine, en consultation étroite et permanente avec le Conseil de sécurité et en coopération et consultation étroites avec les parties aux pourparlers de paix d'Abuja, dont le Gouvernement d'unité nationale, concernant toutes les décisions relatives à la transition vers une opération des Nations Unies; il attend avec intérêt de recevoir du Secrétaire général, dès que possible, le plan que propose celui-ci pour monter une

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques.



opération des Nations Unies au Darfour; il demande à cet égard au Gouvernement d'unité nationale de faciliter le séjour au Darfour d'une mission d'évaluation technique commune de l'ONU et de l'Union africaine; il invite le Secrétaire général à consulter d'urgence les pays qui pourraient fournir des contingents militaires sur les moyens nécessaires à une opération des Nations Unies; il insiste sur le fait qu'une telle opération doit avoir un fort caractère africain et une forte participation africaine; il demande aux organisations régionales et internationales et aux États Membres de fournir à l'opération des Nations Unies toute l'assistance possible.

Le Conseil se déclare profondément préoccupé par la dégradation de la situation humanitaire au Darfour; il se félicite de la présence sur place du Coordonnateur des secours d'urgence de l'ONU, Jan Egeland; il se déclare profondément préoccupé par le déficit du financement humanitaire; il invite instamment les États Membres à fournir un surcroît de ressources; il demande à toutes les parties soudanaises de respecter la neutralité, l'impartialité et l'indépendance des agents de l'aide humanitaire. »

---